

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR - ET SUSPENSION DE LA COTATION DES TITRES ADWYA

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- visant les actions de la société Adwya.

Par cette demande, la société « Laboratoires Teriak SA », détenant de concert avec la société « Kilani Holding Pharmaceuticals », et messieurs Lassaad Kilani et Rafik Kilani, 21 353 761 actions représentant 99,19% des droits de vote de la société Adwya, entend lancer une OPR visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

De ce fait, la cotation des actions de la société Adwya est suspendue à partir du **25 novembre 2022**.